



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3265 - MERCREDI 11 JUILLET 2018

OPÉRATION DE MAINTIEN DE LA PAIX

Le budget de la Monusco réduit de 32 millions de dollars



Des Casques bleus de la Monusco

Les États membres de l'ONU ont décidé de mettre en œuvre les coupes budgétaires de leur organisation ainsi que de toutes les opérations de maintien de la paix dans le monde, une décision ayant pris effet depuis le 1^{er} juillet. Eu égard à cette déduction faite sur ses ressources finan-

cières, la Monusco - réputée la plus importante mission de maintien de paix dans le monde - pour l'exercice 2018-2019, a désormais un budget de près de 1,115 milliard de dollars. L'on croit savoir, par ailleurs, que cette coupe budgétaire dont fait l'objet la Monusco a un lien étroit avec le

départ progressif de ses troupes de la RDC. « Il est normal qu'on soit dans une logique de diminution de nos ressources plutôt que dans celle d'augmentation », a indiqué la porte-parole de la Monusco.

Page 3

LAC ÉDOUARD

Une enquête en cours sur le dernier accrochage entre les Fardc et l'armée ougandaise

Après les accrochages jeudi dernier entre les armées congolaise et ougandaise au large du Lac Édouard, les Ougandais auraient tiré sur plusieurs pêcheurs congolais qui seraient morts. Les premiers éléments d'enquête confirment qu'il y a eu effectivement échanges de tirs croisés entre les deux armées, au terme desquels quatre militaires ougandais ont été tués. En représailles, la force navale ougandaise aurait récidivé, quarante huit-heures après, en ouvrant le feu sur une douzaine des pêcheurs congolais qui s'exerçaient le long du lac.



Le lac Edouard

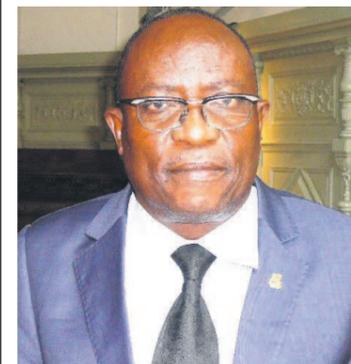
En attendant les résultats des enquêtes menées à ce sujet par le Mécanisme conjoint de

vérification de la Communauté internationale pour la région des Grands lacs, la pêche

a été suspendue sur la partie nord du lac, en territoire de Beni. Page 4

PROCESSUS ÉLECTORAL

Valentin Mubake se déclare non partant



L'ancien collaborateur de feu Étienne Tshisekedi vient de monter au créneau à travers un communiqué de presse daté du 7 juillet, en déclarant se retirer du processus électoral en cours. Il embarque avec lui son regroupement politique, l'Union pour le Changement - Le Peuple d'Abord (UCPA). Celui-ci ne participera pas aux élections du 23 décembre et n'alignera pas ses candidats aux différents scrutins tant que la Centrale électorale n'émettra pas des signaux porteurs d'espoirs en apportant des correctifs nécessaires là où il faut.

L'utilisation de la machine à voter ainsi que les 16.6% d'électeurs qui se sont fait enrôler sans empreintes digitales constituent deux faits majeurs pour lesquels l'UCPA croit être en droit de se méfier du dénouement du processus électoral. Page 4

SESSION EXTRAORDINAIRE

Les travaux s'enlisent à l'Assemblée nationale



Les députés en plénière

Alors que l'actuelle session extraordinaire a été convoquée notamment pour permettre aux deux chambres du parlement de boucler le processus législatif de certains textes de loi jugés urgents, une apathie générale semble gagner les députés et sénateurs à la suite de la non-convocation des plénières. Rien ne bouge à la chambre basse, en effet, depuis le dernier congrès qui a désigné le délégué du parlement à la Cour constitutionnelle.

D'après des indiscretions, il appert que cette situation d'apathie générale serait due aux difficultés financières qui affectent l'institution parlementaire, avec à la clé, le cumul des arriérés des primes du personnel politique et administratif. Ce dernier exigerait le paiement de ses primes avant de se remettre au travail. Page 3

PARCS DES VIRUNGA ET DE LA SALONGA

La société civile réitère son opposition à l'exploitation pétrolière

Les ONG ont renouvelé leur appel au gouvernement de la République pour mettre un terme au projet visant « la disparition programmée » des aires protégées emblématiques riches en biodiversité, en précipitation et en eau douce, alimentant les tourbières essentielles pour la régulation du climat mondial.

Une réunion a regroupé, le 10 juillet, à Kinshasa les ONG environnementales qui ont planché, entre autres, sur le projet de désaffectation d'une partie des parcs nationaux de la Salonga et des Virunga, réitérant leur opposition à ce projet. Elles ont, en effet, dit non à l'exploitation pétrolière dans ces deux parcs inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. « *Nous nous faisons l'obligation de rappeler à l'opinion tant nationale qu'internationale notre position officielle déjà exprimée contre ledit projet du gouvernement de la RDC à travers notre déclaration du 8 mai 2018* », ont dit ces organisations, dans leur déclaration lue dans la salle Boka du Centre d'études pour l'action sociale, à Gombe.

La société civile a dit restée attachée au respect de l'intégrité physique de l'épicentre du deuxième massif forestier du monde, le parc de la Salonga, ainsi que le dernier refuge des gorilles des montagnes, le parc des Virunga, tous inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, et dont le statut ne peut être compa-



La société civile rendant publique sa déclaration contre l'exploitation pétrolière dans les parcs/Photo Adiac

tible avec les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières.

Oui pour le pétrole mais en respectant les engagements

Dans sa déclaration, la société civile environnementale a clairement indiqué qu'elle n'a jamais été contre le pétrole. Mais elle exige une exploitation dans des conditions acceptables. « *La société civile n'est pas contre le pétrole mais elle est contre l'exploitation dans ces espaces concédés par l'État congolais pour d'autres usages* », a expliqué le président de l'ONG Océan, René Ngongo, appelant le gouvernement à voir au-delà des animaux qui sont dans ces aires protégées.

Ces parcs, a-t-il dit, jouent un rôle énorme.

Ces ONG demandent, de ce fait, au gouvernement de respecter les engagements nationaux et internationaux qui soutiennent la promotion d'un développement durable inclusif, dont la Déclaration de Kinshasa de janvier 2011, l'Accord de Paris de décembre 2015, la Convention sur le patrimoine mondial de l'Unesco, la Convention sur la diversité biologique. Elles rappellent, par ailleurs, l'existence d'autres potentiels blocs pétroliers à valeur économique rentable répartis à travers le pays et en dehors des aires protégées ainsi que d'énormes ressources gazières du lac Kivu inexploitées par la RDC.

Des conséquences néfastes pour la population et le pays

Le refus de la société civile est motivé par les conséquences néfastes de l'exploitation pétrolière sur l'environnement, la population animale et humaine environnant les zones d'exploitation ainsi que sur l'écosystème tout entier. « *L'argent accumulé dans le pétrole est souvent et toujours englouti dans le traitement des conséquences de l'exploitation de ce produit sur les communautés et leur environnement* », a expliqué Joseph Bobia, coordinateur du Réseau ressources naturelles.

Le gouvernement congolais a été averti sur les retombées négatives de sa décision sur

sa candidature pour l'organisation de la vingt-septième Conférence des parties en 2021. « *Sommes convaincus enfin que l'éligibilité de la RDC, candidate à l'organisation de la Cop 27 en 2021, dépendra des signaux forts tels que le retrait du projet de désaffectation des parcs nationaux de la Salonga et des Virunga qui offrent des perspectives de développement durable pour les générations présentes et futures* », ont prévenu les ONG. La société civile environnementale prévient également le gouvernement que son entêtement à exploiter le pétrole dans ces aires protégées, qu'il avait lui-même concédées au patrimoine mondial de l'Unesco, va conduire à la mise du produit qui y sera extrait sur la liste noire. Ce qui empêcherait son achat et sa consommation. Elle a, en effet, regretté ce qu'elle a qualifié d'obstination du gouvernement à poursuivre ce projet. Les ONG ont affirmé avoir appris que le gouvernement congolais, tel que mentionné dans le compte rendu de la onzième réunion ordinaire du Conseil des ministres du 8 juin, a mis en place deux commissions interministérielles en vue de préparer les dossiers de désaffectation du bloc 2 dans la Salonga et dont la superficie est encore tenue secrète et les blocs 4 et 5 du Graben Albertine portant sur une zone de 172 075 hectares (1 720,75Km²), soit 21,5% du parc des Virunga.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OPÉRATION DE MAINTIEN DE LA PAIX

Le budget de la Monusco réduit de trente-deux millions de dollars

Les États membres de l'ONU ont décidé de mettre en œuvre les coupes budgétaires de l'organisation ainsi que de toutes les opérations de maintien de la paix dans le monde, une décision ayant pris effet depuis le 1er juillet.

La Mission des Nations unies au Congo (Monusco) et d'autres missions de maintien de la paix de l'ONU éparpillées à travers le monde devront dorénavant travailler avec des ressources financières revues à la baisse. Telle est la nouvelle politique mise en place par les États membres des Nations unies, laquelle politique s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources et de redevabilité. En effet, il a été constaté que la plupart de ces missions englobent d'énormes fonds sans que les objectifs qui leur sont assignés ne soient forcément réalisés. La Monusco, en tant qu'opération de maintien de la paix la plus importante de l'ONU en matière de ressources tant humaines que financières, n'a pas échappé à cette nouvelle donne imposée par les États membres et qui a pris effet depuis le 1er juillet. C'est ainsi que contrairement

aux autres missions, elle est celle qui aura subi la forte coupe budgétaire, soit trente-deux millions de dollars américains. Eu égard à cette déduction, le budget de la Monusco pour l'exercice 2018-2019 est désormais de près de 1,115 milliard de dollars américains. Une situation que tentent de relativiser les cadres de la mission qui estiment que cela n'aurait aucune incidence sur leurs activités en RDC, d'autant plus que la situation sécuritaire va en s'améliorant dans le pays. « *Il faut souligner que cette coupe, tout en étant importante, est moins par rapport à celle qu'on avait l'année dernière* », a indiqué la porte-parole de la Monusco, Florence Marchal, citée par 7sur7.cd. L'on croit savoir, par ailleurs, que cette coupe budgétaire dont fait l'objet la Monusco a un lien étroit avec le départ progressif de ses troupes de la RDC.

Pour un contingent onusien qui est en passe de quitter le sol congolais, un vœu maintes fois exprimé par les officiels de ce pays, il est inconcevable que la Monusco puisse toujours continuer à bénéficier d'importants moyens financiers alors qu'elle se trouve bien dans une logique de départ. Une approche que



Des Casques bleus de la Monusco

soutient, d'ailleurs, Florence Marchal. « *Si le processus politique et électoral en cours se passe bien, normalement on ne devrait plus rester très longtemps au pays. Ça fait plusieurs années déjà qu'on se prépare à cela. Donc, il est normal qu'on soit dans une logique de diminution de nos ressources plutôt que dans celle d'augmentation, puisque nous sommes dans une logique de départ prochain* », a-t-elle ajouté.

Cependant, une certaine opinion interne redoute que cette coupe budgétaire ne puisse affecter négativement les activités de la Monusco dont le soutien logistique est très attendu en cette année électorale. En effet, l'on se rappelle ce qu'a été son apport lors des élections de 2006 et de 2011 dans la sécurisation des sites électoraux ainsi que dans l'acheminement, via sa flotte aérienne, des kits électo-

raux dans des zones réputées inaccessibles. Ce qui relance la sempiternelle problématique quant à l'opportunité du départ de la Monusco de la RDC qui a encore tout à gagner de la présence des troupes onusiennes muées en forces de dissuasion dans certains coins du pays où l'autorité de l'État est souvent mise à mal par les forces négatives.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les travaux de la session extraordinaire s'enlisent

Alors que les deux chambres du parlement ont été convoquées pour boucler le processus législatif de certains textes de loi jugés urgents, une apathie générale semble gagner les élus du peuple du fait de la non-tenue des plénières.

L'actuelle session parlementaire extraordinaire donne l'impression de s'enliser de plus en plus alors qu'elle est capitale en raison des matières inscrites à son ordre du jour. Convoquée pour essentiellement permettre aux deux chambres législatives de boucler le processus législatif de certains textes de loi jugés prioritaires au regard de leur contribution à la dynamique électorale, cette session parlementaire semble faire du sur-place. Rien ne bouge depuis le dernier congrès qui a désigné le délégué du parlement à la Cour constitutionnelle. Les élus du peuple tournent les pouces et déambulent dans les allées de l'hémicycle du Palais du peuple, devisant dans les restaurants sur des sujets



Les députés en plénière

autres que ceux pour lesquels ils sont en passe de légiférer. À dix jours de la fin de cette session extraordinaire, le compte est loin d'être satisfaisant et à la hauteur des enjeux. À l'Assemblée nationale, seule la commission politique administrative et juridique tente de faire bouger les lignes. Elle est à pied d'œuvre depuis le 9 juillet pour examiner en seconde lecture la proposition de loi portant statut des anciens présidents de la République élus,

une proposition de loi adoptée la semaine dernière au Sénat. Lorsqu'on sait que cette session parlementaire devra servir de tribune au chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, pour un discours très attendu sur l'état de la nation, à la veille de la convocation du corps électoral pour les législatives nationales et la présidentielle, l'inertie de l'institution parlementaire ne s'explique outre mesure. Aucune plénière n'est, en ef-

fet, convoquée depuis plusieurs jours à la chambre basse du parlement. Pourtant, les matières à débattre telles qu'inscrites à l'ordre du jour ne manquent pas. De la loi sur les manifestations publiques, la protection des défenseurs de droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme à celle sur l'accès à l'information ainsi que sur les associations sans but lucratif en passant par le projet de loi sur les télécommunications et les nouvelles tech-

nologies de l'information et de la communication, sans oublier la proposition de loi fixant les règles relatives à l'organisation du barreau, rien ne manque pour meubler le temps des députés et sénateurs. Ces derniers sont, par ailleurs, attendus pour régler le problème de remplacement de certains membres de la Commission électorale nationale indépendante ainsi que pour auditionner le rapport annuel de cette institution. Deux faits majeurs qui requièrent diligence et responsabilité dans le chef des élus du peuple qui, visiblement, semblent avoir des idées ailleurs.

D'après certaines indiscretions, il appert que cette situation d'apathie générale qui gangrène actuellement l'institution parlementaire serait due aux difficultés financières qui sont les siennes actuellement, avec à la clé, le cumul des arriérés des primes du personnel politique et administratif. Ce dernier exigerait le paiement de ses primes avant de se remettre au travail.

A.D.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Valentin Mubake se dit non partant

L'ancien collaborateur de feu Étienne Tshisekedi vient de monter au créneau, à travers un communiqué de presse daté du 7 juillet, en décidant de ne pas prendre part aux scrutins du 23 décembre. Il embarque avec lui son regroupement politique, l'Union pour le Changement - Le Peuple d'Abord (UCPA).

Une des personnalités bien connues du microcosme politique congolais pour avoir longtemps œuvré à l'ombre de l'irréductible opposant Étienne Tshisekedi décédé, il y a près d'un an, Valentin Mubake vient faire parler de lui par le biais d'un communiqué de presse daté du 7 juillet. Après avoir adopté un profil bas sur la scène politique en se mettant en position d'observateur, il vient de rompre le silence, déclarant se retirer du processus électoral en cours. Il embarque avec lui son regroupement politique, l'UCPA. En boycottant le processus électoral, du moins dans sa forme actuelle, Valentin Mubake pense être en phase avec ses propres convictions, lui qui dit ne jamais cautionner l'irrégularité ni la tricherie. L'UCPA ne participera donc



Processus électoral : Valentin Mubake se dit non partant

pas aux élections du 23 décembre et ne présentera pas ses candidats aux différents scrutins tant que la Centrale électorale n'émettra pas des signaux porteurs d'espoirs avec des correctifs nécessaires là où il faut. L'utilisation de la machine à voter ainsi que les 16.6% d'électeurs

qui se sont fait enrôler sans empreintes digitales constituent deux faits majeurs pour lesquels Valentin Mubake et ses partenaires politiques redoutent des résultats biaisés qui risquent de sanctionner les prochains scrutins. « L'UCPA constate la volonté évidente d'imposer au peuple congolais le choix entre

l'alternance truquée et pas d'alternance du tout et que pour notre regroupement, les deux possibilités font en réalité qu'une », peut-on lire dans le communiqué émis par ce regroupement politique. Pour cette formation, « il n'y a rien de rassurant dans le chemin du pacte avec la tricherie ».

Valentin Mubake a pris ses distances avec l'UDPS/Limete pilotée par Félix Tshisekedi, optant d'évoluer en solitaire en tentant de se frayer son propre chemin. Lui qui, un moment, fut pressenti Premier ministre lors des consultations amorcées par Joseph Kabila au sortir des pourparlers du Centre interdiocésain facilités par la Céncro, n'a jamais digéré sa désillusion alors qu'il fut reçu par le chef de l'État en tant que personnalité. Depuis lors, cet ancien cadre influent de l'UDPS au verbe haut s'est recroquevillé. N'étant aligné sur aucune des tendances de l'UDPS, il cherche à se forger politiquement sa propre voie. Cependant, cet ancien conseiller politique d'Étienne Tshisekedi continue de militer pour l'unité de l'UDPS qu'il considère comme sa maison tout en mettant la brouille l'ayant secoué dernièrement sur le dos du G7 et de Moïse Katumbi. « Ce sont eux qui ont mis dans la tête de Félix Tshisekedi Tshilombo que c'est lui le Premier ministre désigné par Étienne Tshisekedi », avait-il révélé dans un entretien avec la presse.

Alain Diasso

LAC ÉDOUARD

Une enquête en cours sur le dernier accrochage entre les Fardc et l'armée ougandaise

En attendant les résultats des investigations menées par le Mécanisme conjoint de vérification de la Communauté internationale pour la région des Grands lacs (Cirgl), la pêche a été suspendue sur la partie nord du lac, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu).

Il ne fait plus bon, par ces temps qui courent, d'exercer l'activité de pêche sur la partie nord du lac Édouard, au Parc national des Virunga, dans le territoire de Beni. La marine ougandaise qui patrouille depuis quelque temps aux larges de ce lac tire sur tout ce qui bouge comme si elle en avait reçu instruction. C'est ce qui explique, peut-être, les accrochages que les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) ont eu, le 5 juillet, avec l'armée ougandaise le long du lac, précisément au bord de la localité de Kyavinyonge, en territoire de Beni. En attendant d'en savoir un peu plus à travers les résultats de l'enquête initiée depuis le 7 juillet par la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu, les premiers éléments recueillis auprès des sources militaires confirment qu'il y a eu effectivement échanges de tirs croisés entre les deux armées. « Il y a eu quatre militaires ougandais décédés

lors des échanges des tirs croisés et de notre côté, le conducteur de la pirogue qui était un civil a été touché par une balle. Il est en train de poursuivre les soins à l'hôpital, un militaire a été brûlé par la flamme de la lance-roquette », a indiqué, après avoir confronté plusieurs sources, le colonel Kumbu Ngoma, substitut de l'auditeur militaire qui séjourne à Kyavinyonge, cité par actualités.cd. Qu'est-ce qui s'est réellement passé pour que les deux armées arrivent à se tirer dessus ? Difficile, à ce stade, d'avancer le moindre scénario. Et, pendant que le Mécanisme conjoint de vérification de la Cirgl est à pied d'œuvre pour établir les responsabilités, l'armée ougandaise a récidivé, quarante-huit heures après cet incident, soit le 7 juillet, en ouvrant le feu sur une vingtaine des pêcheurs congolais qui exerçaient au large du Lac Édouard. On parle d'une douzaine de pêcheurs portés disparus. À Kyavinyonge, territoire de Beni, leurs familles respectives sont déjà en deuil car les informations en leur possession indiquent que leurs proches auraient été tués par des hommes assimilés aux militaires ougandais. Au moins sept embarcations de pêche supposées appartenir aux pêcheurs disparus

ont été retrouvées vides et flottant sur le lac. Un détail qui a rajouté à la consternation générale. Entre-temps, d'autres informations font état de l'arrestation, le même samedi, par des marins ougandais, d'au moins cent pêcheurs congolais qui seraient détenus jusqu'à ce jour en Ouganda.

L'on rapporte qu'une délégation des autorités provinciales et territoriales séjourne depuis le week-end dernier dans l'enclave de pêche de Kyavinyonge. Composée du secrétaire général adjoint du gouvernement provincial du Nord-Kivu, de la société civile et du comité des pêcheurs de Kyavinyonge, elle s'est rendue à Kampala où elle a été reçue par l'ambassadeur congolais. Rien n'a filtré de leurs échanges mais l'on imagine qu'il a été question de trouver un terrain d'entente, en synergie avec la partie ougandaise, aux fins de sécuriser la frontière commune. En attendant, les activités de pêche sur le lac Édouard, désormais déclaré zone rouge, ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. « C'est la patrouille ougandaise qui contrôle pour le moment le lac, nos pêcheurs ont peur d'exercer leurs activités », a déclaré un membre de l'association locale des pêcheurs.

A.D.

PNDS 2016-2020

Les experts évaluent les résultats à mi-parcours

Ouverts le 9 juillet au Centre catholique Caritas de Kinshasa par le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, les travaux de la revue sectorielle annuelle de la santé 2017 se clôturent le 13 juillet, au même endroit.

La revue annuelle vise, d'une part, à contribuer à l'amélioration de la santé de la population congolaise dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et, d'autre part, à faire le point de l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue 2016. Au cours des assises, il sera aussi question de présenter les performances du secteur de la santé en 2017 et les grandes orientations du Programme national de développement sanitaire (PNDS) actualisé en référence aux différents rapports d'évaluation. Durant cinq jours, les participants à cette revue placée sur le thème « Redétabilité pour les prestations de qualité dans la vision de la couverture sanitaire universelle » vont évaluer les résultats à mi-parcours du PNDS 2016-2020. Ils auront ainsi à formuler des recommandations pour une mise en œuvre réussie du PNDS au cours des années prochaines et à valider une feuille de route pour la finalisation d'un PNDS intégrant les actions en lien avec les recommandations de l'évaluation à mi-parcours du PNDS

2016-2020 et la stratégie nationale de développement de la RDC.

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, a, dans son mot de circonstance, souhaité que les recommandations qui sortiront de cette rencontre ne restent pas lettre morte. Car la faiblesse, a-t-il insisté, réside dans les réalisations de ces recommandations. Le ministre a, par ailleurs, lancé le processus de recadrage pour analyser les gaps programmatiques du PNDS et cibler des actions prioritaires réalistes à très haut impact et en cohérence avec les ressources disponibles dans le pays. Ces ressources devront être mobilisables au cours des cinq prochaines années afin d'accélérer l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Le Dr Oly Ilunga a souhaité que l'attention soit portée sur les aspects à prendre en considération pour toute réforme visant à engager une transition vers l'achat stratégique, notamment la gouvernance, la définition du panier de soins et les modalités de paiement des prestataires. Préparée et organisée par le Comité de pilotage du secteur de la santé par l'entremise de sa coordination technique, la revue annuelle se déroule en trois phases, à savoir la phase préparatoire qui a déjà eu lieu, la phase de la revue proprement dite et la phase d'après revue.

Blandine Lusimana

SANTÉ PUBLIQUE

Evaluation de la riposte contre Ebola

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, a présidé une réunion avec les partenaires sur la riposte contre la maladie qui sévit dans la province de l'Equateur.

La réunion a porté sur l'évaluation des avancées de la riposte et l'identification des activités de surveillance essentielles à poursuivre dans les zones affectées jusqu'à la fin de l'épidémie. Au cours de celle-ci, les experts techniques du ministère de la Santé et des différentes agences impliquées dans la riposte ont présenté au ministre les prochaines étapes de la lutte contre la maladie à virus d'Ebola. Il s'agit d'un plan de désengagement de vingt et un jours qui vise à réduire progressivement les activités et les effectifs dans les zones affectées, tout en maintenant un niveau de surveillance optimal jusqu'à la déclaration de la fin de l'épidémie d'Ebola; d'un plan de stabilisation et de consolidation des acquis de trois mois à partir

de la fin de l'épidémie qui vise à tirer les leçons de la riposte et en dégager les perspectives. Cette phase sera clôturée par la revue après action et enfin un plan de résilience de trois mois qui vise à renforcer la capacité du système de santé congolais à surveiller, détecter et répondre plus efficacement aux épidémies sur le long terme. Actuellement, le pays s'engage vers la fin de cette épidémie. Depuis bientôt un mois, aucun cas confirmé n'a été notifié. Sur le terrain, les activités se suivent pour permettre à la population d'adopter des bons comportements. Le facteur principal ayant contribué aux bons résultats obtenus lors de la riposte est l'alignement de tous les partenaires autour d'un plan unique de riposte sous le leadership du ministère de la Santé publique. Il est important de conserver cet alignement de tous les acteurs afin de garantir le succès des prochaines étapes.

Blandine Lusimana

6^E TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Le Hollandais Buijik finit maillot jaune, Muhindo meilleur Congolais

La compétition a connu son épilogue le 8 juillet à Kinshasa, au terme de la 8^e et dernière étape, en présence du Premier ministre, Bruno Tshibala, du ministre des Sports, Papy Niango, du gouverneur de la ville, André Kimbuta, et d'autres autorités nationales.

La 6^e édition du Tour cycliste international de la RDC a vécu. L'on retient qu'un Hollandais s'est adjugé le maillot jaune, alors que le jeune congolais Gianni Mayele a une fois de plus fini sur le podium d'une étape. Son compatriote Jimmy Muhindo a été le meilleur Congolais de cette édition 2018.

Le départ de la dernière étape a été donné à partir du parc animalier, dans la vallée de la Nsele, alors que l'arrivée a été constatée à la place du Cinquantenaire sur le boulevard Triomphal. Le Burkinabé Nikiema Aziz a été le pre-

mier à boucler les 118 km de la course, suivi de l'Ivoirien Abou Sanogo et de Sloopjie Jordie du Pays-Bas. Le meilleur Congolais du Tour, Jimmy Muhindo, a fini à la neuvième place de la dernière étape. Mais au classement général, le Hollandais Jacob Buijik a terminé premier, endossant le maillot jaune. Le Rwandais Janvier Hadi a raflé le prix du meilleur sprinteur intermédiaire, alors que le Burkinabé Sargho a pris le meilleur africain. Jimmy Muhindo a pour sa part obtenu trois prix, celui du maillot du premier congolais, du meilleur jeune cycliste et le prix de combativité. Signalons-le, un autre jeune cycliste, Gianni Mayele, a réalisé l'exploit à la septième et avant dernière étape en terminant sur le podium, étant pour la première fois troisième du Tour. L'on rappelle que les trois premières étapes ont eu lieu dans le Kongo Central.

Deux étapes se sont courues dans le Grand Katanga, deux autres dans le Bandundu et le Kwango, enfin, la dernière étape à Kinshasa, soit au total de 1200 km. L'étape de Goma n'a plus été courue à cause d'un problème de transbordement des athlètes au Nord-Kivu. Débutée le 28 juin à Moanda, dans la province du Kongo Central, l'édition 2018 du Tour cycliste international de la RDC a été organisée sous le patronage du président de la République, Joseph Kabila Kabange. La 6^e édition du Tour cycliste international de la RDC a vécu. L'on retient qu'un Hollandais s'est adjugé le maillot jaune, alors que le jeune congolais Gianni Mayele a une fois fini sur le podium d'une étape.

Et son compatriote Jimmy Muhindo a été le meilleur congolais de cette édition 2018 de la course.

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



BRÈVES

INVESTISSEMENT

L'Allemagne envisage d'utiliser des fonds publics pour soutenir les entreprises qui investissent en Afrique, dans le cadre d'un « plan Marshall » visant à réduire les flux migratoires en provenance du continent. L'objectif est de relancer un dispositif des années 1980 permettant aux entreprises d'amortir les pertes sur les investissements réalisés en Afrique afin de modérer les risques initiaux. Le ministre du Développement allemand, Gerd Müller, a évoqué la perspective d'un « traitement fiscal plus favorable » aux entreprises souhaitant s'implanter en Afrique. Annoncé fin 2016, le « plan Marshall pour l'Afrique » est la pièce maîtresse d'Angela Merkel pour lutter contre l'afflux de réfugiés en Europe. Selon Berlin, ce plan vise à apporter une réponse aux problèmes de développement du continent et à créer un environnement propice et des opportunités pour la jeunesse africaine.

CAMEROUN

L'élection présidentielle a été fixée au 7 octobre, selon un décret du président Paul Biya rendu public. Le président Biya, 85 ans, dont trente-cinq au pouvoir, n'a pas annoncé s'il serait candidat à une septième réélection mais ses partisans le présentent comme le candidat « idéal » de la majorité présidentielle. Le principal parti d'opposition, le Social democratic front (anglophone), a d'ores et déjà désigné son candidat en la personne de Joshua Osih. D'autres candidats se sont déjà déclarés, dont l'avocat et ancien vice-président de Transparency international, Akere Muna, et le président du parti Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamto. Cette élection se tiendra dans un contexte délicat. Le groupe jihadiste Boko Haram sévit toujours dans la région de l'extrême-nord du pays et les régions anglophones du nord-ouest ainsi que du sud-ouest sont confrontées à une grave crise socio-politique depuis fin 2016.

NIGERIA

Trente-huit partis politiques du pays ont rejoint le principal parti de l'opposition pour faire blocage à Muhammadu Buhari, candidat à sa propre succession, en vue de la présidentielle de février 2019. L'idée est de se rassembler et de présenter un candidat commun, afin de travailler d'égal à égal. Cet accord permettra ensuite de former un gouvernement d'union nationale, acceptable par tous les membres de l'alliance. La campagne électorale est engagée au Nigeria, à deux mois environ des primaires au sein des partis et à quelques mois de l'élection présidentielle de février 2019. L'ancien général Buhari, qui avait accédé au pouvoir en 2015 en l'emportant sur le président Goodluck Jonathan, a annoncé vouloir se présenter à sa propre succession. Malgré un important soutien, notamment de quelques Etats clés du nord du pays, il subit de très fortes pressions et critiques au sein même de son propre camp.

BURKINA FASO

L'adjudant-chef major Éloi Badiel, considéré comme le chef des opérations du putsch manqué de 2015, dont le procès se poursuit à Ouagadougou, a dit avoir agi sur instruction « indirecte » du général Diendéré. Mis en cause par de nombreux soldats qui ont comparu avant lui, l'adjudant-chef a estimé que les gens se sont concertés pour tout mettre sur lui, reconnaissant cependant avoir « attribué les missions de chacune des équipes » lors des opérations. Le général Gilbert Diendéré, ancien chef du Régiment de sécurité présidentiel (RSP), est le principal accusé du procès du coup d'État manqué qui a fait quatorze morts et deux cent soixante-dix blessés, avec le général Djibril Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères du régime Compaoré. Le 16 septembre 2015, des soldats du RSP avaient tenté en vain de renverser le gouvernement de transition mis en place après la chute du président Blaise Compaoré.

UNION AFRICAINE

Une décision officielle a été prise, lors du sommet de Nouakchott, sur la transformation de l'Agence de planification et de coordination du Nepad en Agence de développement de l'Union africaine. La Conférence a approuvé la création de l'Agence de développement de l'Union africaine en tant qu'organe technique de cette organisation doté de sa propre identité juridique et de ses propres statuts. Ces statuts seront développés et présentés pour adoption au prochain Sommet de l'Union africaine en janvier 2019. Les réformes en cours au sein de cette organisation sont une affirmation par les États membres de leur engagement envers l'Agence du Nepad en tant qu'instrument de l'Union africaine établi pour appuyer les pays et les organismes régionaux dans la mise en œuvre de la vision du développement du continent, telle qu'articulée dans les sept aspirations et les vingt objectifs de l'Agenda 2063.

DJIBOUTI

Le président djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, a inauguré la nouvelle zone franche internationale de Djibouti, construite par la société chinoise China Merchants Group, destinée à devenir le plus grand espace franc de commerce du continent africain. L'impact économique attendu sur le Produit intérieur brut (PIB) de la zone franche internationale de Djibouti sera de deux cents millions de dollars, soit 11% du PIB dans la phase pilote d'exploitation sur 2,4km². « C'est aussi une montée en puissance aux horizons 2035 et 2040, dans sa phase d'extension, qui rapportera » de 2,5 à 4 milliards de dollars, a déclaré le président djiboutien. Aussi affirme-t-il que cette nouvelle zone franche sera une source d'espérance pour des milliers de jeunes demandeurs d'emploi dans sa phase pilote, évoquant un premier chiffre de douze mille emplois qui pourraient atteindre, à terme, plus de trois cent cinquante mille.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



34 rue Labat 75028 Paris - Fret Hays-Hays

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans dédouanement

TELEPHONE
FAX
EMAIL
WWW

Contact Paris - FRANCE
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

Contact Brazzaville - LYON
☎ + 242 06 605 91 69
☎ + 242 05 522 49 99

Contact Kinshasa - DRC
☎ + 243 080 847 72 04

SOUDAN DU SUD

L'ONU dénonce de possibles « crimes de guerre »

Le Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies a condamné de « graves violations des droits de l'Homme (...) pouvant s'apparenter à des crimes de guerre » dans le pays, mettant principalement en cause les forces gouvernementales.

Un rapport du Haut-commissariat rendu public le 10 juillet « répertorie des actes (qui) constituent de graves violations des droits de l'Homme et des abus au regard du droit humanitaire international - pouvant s'apparenter à des crimes de guerre », explique l'institution, dans un communiqué.

Selon les investigations conduites par l'ONU, entre le 16 avril et le 24 mai, « au moins deux cent trente-deux civils ont été tués et de nombreux autres blessés dans des attaques menées par les forces gouvernementales, leurs alliés et des groupes de jeunes armés dans des villages de zones contrôlées par l'opposition, à Mayendit et Leer ».

« Les civils ont été pris pour cibles, les personnes âgées, les handicapés et les enfants très jeunes tués dans de terribles actes de violence - certains victimes de pendaisons ou brûlés vifs dans leurs maisons », affirme le rapport, rappelant que ces violences s'inscrivent dans un contexte plus large dans lequel « les forces de l'opposition ont également mené des attaques armées faisant des victimes civiles ».

Au cours des attaques gouvernementales d'avril-mai, relève l'ONU, les violences sexuelles ont été utilisées « comme arme de guerre », poursuivant qu'« au moins cent vingt femmes et jeunes filles ont été victimes de viols ou de viols collectifs, parmi lesquelles une petite fille de 4 ans ».

« Les auteurs de ces actes révoltants visant des civils sans défense, y compris ceux qui portent la responsabilité du commandement, ne doivent pas pouvoir s'en tirer », a martelé le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, cité dans le communiqué. « Le gouvernement du Soudan du Sud et la communauté internationale sont dans l'obligation d'assurer la justice » dans le pays afin que les responsables de ces violences rendent des comptes, a-t-il estimé.

Deux ans après avoir obtenu son indépendance du Soudan, à l'issue de plusieurs décennies de luttes, le Soudan du Sud s'est enfoncé dans une guerre civile en 2013 quand le président Salva Kiir a accusé son ex-vice-président, Riek Machar, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés. D'effroyables atrocités contre les civils ont été commises par les deux camps : massacres ethniques, enlèvement d'enfants soldats, viols de masse, meurtres, tortures...

Josiane Mambou Loukoula et AFP

L'opposition rejette l'accord de paix proposé à Entebbe

La coalition a rejeté, le 9 juillet, la proposition qui lui a été présentée samedi en Ouganda, arguant que le texte ne permettait pas de remédier aux souffrances du peuple.

Les neuf membres de l'Alliance d'opposition du Soudan du Sud (Aoss) ont déclaré, lundi dans un communiqué, que la proposition d'Entebbe ne s'attaquait pas aux racines profondes du conflit actuel, n'était pas assez inclusive et n'était qu'une reprise de l'accord de paix manqué de 2015.

L'accord proposé appelle à créer quatre postes de vice-présidents, à rendre à l'ancien vice-président, Riek Machar, le poste de premier vice-président, à faire passer le nombre de ministères du gouvernement de trente à quarante-cinq, et à faire passer à cinq cent cinquante le nombre de sièges parlementaires.

« Il est parfaitement clair que la rencontre d'Entebbe portait principalement sur un partage des pouvoirs, au lieu de s'attaquer aux problèmes clés de la gouvernance. En conséquence, nous rejetons absolument ces propositions qui ne servent pas les intérêts du peuple martyr du Soudan du Sud », a déclaré l'alliance d'opposition.

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, a rencontré le 9 juillet son homologue ougandais, Yowe-

ri Museveni, au lendemain d'un sommet organisé par l'Ouganda dans le but de mettre fin aux combats au Soudan du Sud.

Un communiqué de la présidence ougandaise, publié à Kampala, précise que Salva Kiir

« Il est parfaitement clair que la rencontre d'Entebbe portait principalement sur un partage des pouvoirs, au lieu de s'attaquer aux problèmes clés de la gouvernance. En conséquence, nous rejetons absolument ces propositions qui ne servent pas les intérêts du peuple martyr du Soudan du Sud »

a rencontré Yoweri Museveni au Palais d'État d'Entebbe, à une quarantaine de kilomètres au sud de Kampala, la capitale du pays, où ils ont discuté de questions de coopération mutuelle entre les deux pays.

Selon ce communiqué, Salva Kiir a remercié Yoweri Museveni pour avoir rendu possible le sommet tripartite qui a eu lieu le week-end dernier, avec pour objectif de parvenir à la paix au Soudan du Sud.

Ce sommet a réuni le président soudanais, Omar el-Bachir, ainsi que Salva Kiir, le chef rebelle sud-soudanais, Riek Machar et d'autres groupes d'opposition au Soudan du Sud.

Les violences au Soudan du Sud ont éclaté en décembre 2013 suite à des affrontements entre des soldats loyaux à Salva Kiir et d'autres appartenant à une faction fidèle à Riek Machar, alors vice-président du pays.

Un accord de paix signé en août 2015 sous la pression de l'ONU avait programmé la mise en place d'un gouvernement d'union de transition. Mais ce pacte a été brisé par de nouveaux combats en juillet 2016.

La guerre civile de plus de quatre ans a fait des dizaines de milliers de morts et près de quatre millions de déplacés dans la population sud-soudanaise.

Xinhua

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le MCC et la BAD renforcent leur collaboration

Les deux parties ont signé, le week-end dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un accord de partenariat pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique en Afrique.

Le contrat a été signé pour le compte du Millenium challenge corporation (MCC) par son directeur des opérations, Jonathan Nash, pendant que pour le groupe de la Banque africaine de développement (BAD), il a été signé par son premier vice-président, Charles Boamah,

« Nous sommes ravis d'étendre ce partenariat important avec la BAD. Cela démontre notre engagement commun à réduire la pauvreté à travers la croissance économique. La BAD continuera d'être un partenaire important pour le MCC, parce que nous explorons notre nouveau mandat qui nous permet d'effectuer des investissements transfrontaliers et régionaux », a déclaré le directeur des opérations du MCC.

Pour le vice-président de la BAD, la collaboration entre son institution et le MCC s'est renforcée depuis la signature du protocole d'accord en 2010 car les domaines d'intervention du MCC sont étroitement liés aux domaines prioritaires de la Banque au niveau de ses pays membres. Ces domaines concernent notamment les infrastructures de transport, de l'énergie, de l'agriculture et du développement humain.

En effet, selon les signataires, cet accord intervient au moment où la Banque augmente considérablement les investissements du secteur privé pour favoriser la croissance inclusive et la transformation économique dans les Etats membres. Intervenant pour sa part, le directeur du MCC a précisé que son institution et la BAD ont signé leur premier protocole d'accord en 2010. Cependant, en ce qui concerne le nouvel accord, les deux organisations vont désormais coopérer dans deux nouveaux domaines. Le premier consistera à appuyer les efforts du programme du MCC afin d'étendre l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines au sein du continent. Le second sera une plus grande collaboration en ce qui concerne les investissements régionaux. « Grâce à cette coopération, le MCC et la BAD travailleront pour accroître l'accès à une combinaison de subventions et de financements par emprunt pour les entreprises africaines », a-t-il ajouté avant de préciser que « ce nouvel accord est conforme à la politique et à la stratégie d'intégration régionale de la Banque pour la période 2014-2023. Il vise à créer des marchés plus grands et plus attrayants en reliant les pays enclavés aux marchés internationaux et à soutenir le commerce intra-africain ».

Notons que cet accord a été signé lors de la réunion du conseil consultatif sur le commerce en Afrique.

Rock Ngassakys



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRÉSENTATION EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la republication de l'avis d'appel d'offres ci-dessous :

Publication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/009/2018-va «Demande de proposition pour la fourniture du service de transport aérien en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétaire de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 03 août 2018 à 14h00.

Brazzaville, le 03 juillet 2018



Section Approvisionnements

BREXIT

Les principaux points de désaccords du gouvernement britannique

La démission de deux poids lourds du gouvernement – le ministre du Brexit, David Davis, l'a fait le 8 juillet, alors que celui des Affaires étrangères, Boris Johnson, a suivi la même voie le jour suivant – fait suite à la présentation, le 6 juillet par le gouvernement, de son plan pour l'après-Brexit qui prévoit le maintien d'une relation commerciale étroite avec l'Union européenne (UE).

Si le gouvernement réaffirme toujours qu'il est dans l'intérêt de l'UE et de Londres de parvenir à un accord sur la sortie de la Grande-Bretagne de la communauté des vingt-huit, prévu le 29 mars 2019, il faut faire remarquer qu'au moment où cette date fatidique se rapproche, la nécessité d'intensifier le travail de préparation pour faire face à tous les scénarios possibles - en particulier celui d'une éventuelle sortie sans accord avec Bruxelles - fait plus l'unanimité de l'exécutif britannique.

Tout a commencé trois jours après la réunion cruciale du gouvernement de la semaine dernière qui avait adopté une nouvelle position commune pour les négociations du Brexit avec Bruxelles. Le gouvernement conservateur était plongé dans la tourmente avec les démissions annoncées, y compris celle du secrétaire d'Etat au Brexit, Steve Baker. Tous protestaient contre le plan dévoilé par Theresa May, prévoyant de mettre en place une zone de libre-échange et un nouveau modèle douanier avec l'UE, afin de maintenir un commerce « sans friction » avec cette

espace communautaire.

Les principaux points du plan défendu par la Première ministre portent sur la zone de libre-échange, la nécessité de conserver une « souplesse » pour les services de fonctionnement, la fin de la libre circulation, un cadre juridique, les droits de douanes et les frontières. Pourtant, après une réunion de douze heures, le 6 juillet, la Première ministre conservatrice avait obtenu l'assentiment de son gouvernement sur les grandes lignes de ses objectifs pour le Brexit. Fort malheureusement, Theresa May a fait face à un double revers avec les démissions sus-évoquées, signe des désaccords sur l'avenir de la relation du Royaume-Uni avec l'UE après le Brexit. Son plan visant à maintenir des relations économiques étroites avec Bruxelles après la sortie de l'UE, qui est une option qualifiée de « Brexit doux », est boudé par le camp du « Brexit dur » souhaité par les partisans d'une rupture nette avec l'UE, dont les ministres démissionnaires.

Défendant sa stratégie devant les députés comme la meilleure pour l'avenir du pays, Theresa May a



Theresa May

dit : « Nous sommes en désaccord sur la meilleure manière de mettre à exécution notre engagement commun d'honorer le résultat du référendum » de juin 2016, au cours duquel les Britan-

niques s'étaient prononcés à 52% en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

De son côté, le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, a dénoncé le manque de cohérence

dans le gouvernement May. « Mais l'illusion d'unité n'aura duré que quarante-huit heures (...). L'avenir des emplois et des investissements est en jeu », a-t-il averti, appelant le gouvernement à agir ou « à faire place ».

Depuis des mois, les rumeurs allaient bon train sur le départ de David Davis, 69 ans, qui avait de la peine à cacher son mécontentement sur le chemin que prenaient les négociations, même si en public il se montrait quelque peu loyal avec la Première ministre. Quant à Boris Johnson, 54 ans, l'un des leaders de la campagne pour sortir de l'UE, il ne s'est jamais privé de miner le terrain de Theresa May, critiquant ouvertement ses choix sans être sanctionné.

Le 9 juillet, l'eurosceptique Dominic Raab a été nommé ministre du Brexit du gouvernement britannique en remplacement de David Davis. Agé de 44 ans, il était jusqu'ici secrétaire d'Etat chargé du Logement après avoir occupé le poste de secrétaire d'Etat à la Justice dans le gouvernement May. Le ministre britannique de la Santé, Jeremy Hunt, a été, quant à lui, nommé le même jour ministre des Affaires étrangères après la démission de Boris Johnson, en désaccord avec les orientations de la Première ministre Theresa May sur le Brexit.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Le président Macron plaide pour «un nouveau contrat social»

Le chef de l'Etat français s'est exprimé, le 9 juillet après-midi, devant le Congrès réuni dans la banlieue parisienne, pendant une heure et demie, alors qu'il est confronté à une érosion de sa popularité dans les sondages d'opinion et critiqué par l'opposition.

Emmanuel Macron, taxé de « président des riches », a défendu son bilan un an après son arrivée au pouvoir. Il a insisté sur sa volonté de « jeter les bases d'un nouveau contrat social » et de construire un nouvel « Etat providence du XXI^e siècle pour la France ».

Devant quelque neuf cents parlementaires réunis à Versailles, le président Macron a tout d'abord dressé un bilan de la première an-

« Je n'aime ni les castes ni les rentes ni les privilèges »

née de son quinquennat, affirmant ne pas avoir oublié « les peurs, les colères accumulées pendant des années, qui ont conduit » les Français à l'élire. Ces peurs « n'ont pas disparu en une année » mais des réformes « d'une ampleur jamais vue ont été engagées » par les députés et les sénateurs « depuis un an », a-t-il déclaré.

Le chef de l'Etat a tenu, par ailleurs, à clamer son « humilité » alors que de nombreuses voix s'élèvent, de part et d'autre de l'échiquier politique comme chez les éditorialistes, pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme une « dérive monarchiste » du pouvoir.

Le président français s'est aussi défendu vigoureusement de mener une politique pour « les riches », un reproche qui lui est régulièrement adressé. « Je n'aime ni les castes ni les rentes ni les privilèges » a-t-il assuré.

Quant aux réformes fiscales entreprises pour améliorer la compétitivité de la France, « il est mensonger de vouloir défendre les salariés si l'on ne défend pas les entreprises », s'est-t-il justifié, en précisant qu'« une politique pour les entreprises, ce n'est pas une politique pour les riches. C'est une politique pour toute la nation, une politique pour l'emploi, une politique pour les services publics », a-t-il dit.

Le président Macron a, d'autre part, fait le point sur plusieurs dossiers et dessiné les grandes lignes des projets à venir. Il a notamment détaillé son ambition de construire un nouvel « Etat providence du XXI^e siècle pour la France », en jetant les bases d'un nouveau contrat social, celui du siècle qui s'ouvre.

Lors d'une vaste consultation avec les partenaires sociaux qui débutera le 17 juillet, le gouvernement s'attaquera à « la réforme de l'assurance chômage ou la santé au travail » dans un esprit constructif, a-t-il indiqué.

Le président a ensuite rappelé qu'il entendait entreprendre ces réformes tout en menant de front une baisse des dépenses publiques. « Il ne saurait y avoir de baisse de la fiscalité ou de développement de l'investissement sans un ralentissement de la hausse continue de nos dépenses », a-t-il assuré.

Pour y parvenir, il faudra mettre en œuvre « une réorganisation de l'Etat à travers plus de présence sur les territoires, plus de souplesse de gestion », a-t-il promis, tenant de répondre ainsi aux critiques des élus de la France rurale. Attendu par l'opinion et les élus sur la réforme des systèmes de retraites, le président Macron a répondu aux critiques : « Faire croire que nous voudrions supprimer les pensions de réversion est une rumeur malsaine, visant à faire peur ».

« Dès 2019, nous refondrons

« Il est mensonger de vouloir défendre les salariés si l'on ne défend pas les entreprises »

notre régime de retraite pour protéger mieux ceux dont les carrières sont hachées, instables, atypiques », ce qui est souvent le cas des carrières des femmes, a-t-il précisé et d'assurer : « Rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui ».

Face au problème croissant de la

précarité en France, le chef d'Etat a annoncé qu'il présenterait, dès l'automne, un plan « pauvreté » suite à la concertation qui a débuté à la fin 2017, plan qui proposera un accompagnement réel vers l'activité en faveur des plus fragiles.

Ce ne sera pas « une politique de redistribution classique mais

« Toute politique nationaliste de court terme ne réglera en rien la situation migratoire »

une politique d'investissement et d'accompagnement social. Non pas de nouvelles aides, en solde de tout compte, mais un accompagnement réel vers l'activité », a-t-il expliqué.

Le chef de l'Etat a également abordé un problème de société qui préoccupe beaucoup les Français en évoquant dès l'automne, un cadre et des règles « pour l'islam en France », garantissant qu'il s'exercera partout de manière conforme aux lois de la République.

« Il y a une lecture radicale, agressive de l'islam qui se fixe pour but de mettre en cause nos règles et nos lois de pays libre, de société libre dont les principes n'obéissent pas à des mots d'ordre religieux », a estimé le président. « L'ordre public, la civilité ordinaire, l'indépendance des esprits et des individus à l'égard de la religion ne sont pas

de vaines paroles en France et cela impose un cadre rénové, une concorde retrouvée », a-t-il ajouté.

Le président français a ensuite abordé l'explosif dossier migratoire, appelant à davantage de solidarité européenne car la « véritable frontière en Europe » est celle qui oppose les « progressistes » et les « nationalistes ». « Ce sujet ne peut être réglé ni dans l'émotion qui crée la confusion ni dans la fermeture et le repli nationaliste », a-t-il estimé. « Toute politique nationaliste de court terme ne réglera en rien la situation migratoire », a-t-il insisté.

Cependant, « l'essentiel de nos réponses passe par un renforcement de nos frontières communes en Europe et par une politique de responsabilité et de solidarité au sein de l'Europe », a-t-il précisé, indiquant que « jamais la France n'acceptera les solutions de facilité que d'aucuns aujourd'hui proposent, qui consisteraient à organiser des déportations, à travers l'Europe, pour aller mettre dans je ne sais quel camp, à ses frontières ou en son sein ou ailleurs, les étrangers » non admis en France.

Rappelant la tradition américaine du discours sur l'état de l'Union, le président Macron s'était engagé, en juillet 2017, à revenir tous les ans devant les parlementaires des deux chambres « pour rendre des comptes ».

Xinhua

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-005T-FR/MEER-CAB/CGMP/18**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Owando-Ngoko-Kenvouomo dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.
3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassements et de chaussée.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant

- une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de trois millions (3.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-006T-FR/MEER-CAB/CGMP/18**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.
2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Dongou-Boucy Boucy dans le département de la Likouala.
3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassements et de chaussée.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée

- ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de deux millions (2.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

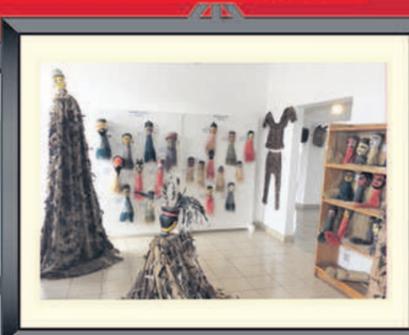
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-001T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Pointe-Noire – Madingo Kayes – Tandou Youmbi dans le département du Kouilou.

3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par le biais de sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un

dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-002T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Bouansa-Mouyondzi dans le département de la Bouenza.

3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant

une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million quatre cent mille (1.400.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-003T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Owando-Makoua-Mambili-Ouessou dans les départements de la Cuvette et de la Sangha.

3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant

une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI

Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-004T-FR/MEER-CAB/CGMP/18

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2018 (Guichet Fonds Routier) des fonds, afin de financer l'entretien du réseau routier national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'entretien de la route Makoua-Etombi dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

3. Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de : débroussaillage, déforestation, coupe des bambous, curage des fossés et ouvrages sous chaussées.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : - avoir un agrément des travaux publics (2018) ; - avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours ; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant

une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le jeudi 9 août 2018 à 12 h 00 et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004T-FR/MEER-CAB/CGMP/18 à l'adresse ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond Point La Grande Poste, en face de la Banque BCI
Boite postale : 2099 BVZ Tél. : +242 06 496 70 70 / +242 06 660 53 15

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 9 août 2018 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Emile OUOSSO

CÉMAC

L'Oceac veut améliorer la lutte contre les maladies dans la sous-région

Le secrétaire exécutif de l'organisation sous-régionale, le Dr Manuel Obiang Ada Nso, a évoqué le sujet avec la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le 10 juillet à Brazzaville.

La ministre de la Santé et le secrétaire exécutif de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac) ont échangé sur le renforcement de la collaboration mutuelle entre les pays membres pour améliorer les conditions de santé de la population de l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). « Nous devons travailler en parfaite collaboration pour améliorer les réponses nationales de lutte contre les maladies dans l'espace Cémac », a indiqué le Dr Manuel Obiang Ada Nso, après l'entrevue avec la ministre de la Santé et de la population.

Les deux personnalités ont également évoqué les programmes prioritaires de la structure de santé publique sous-régionale sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose,

les maladies tropicales négligées, les maladies évitables par la vaccination, les fièvres hémorragiques notamment la maladie à virus d'Ebola, les maladies non transmissibles, l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales... Sur l'harmonisation des politiques pharmaceutiques, le Dr Manuel Obiang Ada Nso a annoncé qu'une politique pharmaceutique commune a été adoptée par les chefs d'Etat de la communauté, avec pour but principal de permettre à l'ensemble de la population de la Cémac de disposer des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces, de bonne qualité et à moindre coût. Dans ce sens, la pharmacovigilance, l'inspection, l'homologation et l'approvisionnement sont les référentiels adoptés.

En dehors des programmes prioritaires, le secrétaire exécutif de l'Oceac a souligné que



La ministre de la Santé échangeant avec le secrétaire exécutif de l'Oceac/Photo Adiac

cette institution assure aussi la coordination des politiques et actions de santé, la formation du personnel tout en mettant à la disposition des pays membres l'expertise dans les

domaines des sciences de la santé. « Il est important de dire à nos partenaires ce que nous avons à faire et

qu'ils nous disent à leur tour ce qu'ils attendent de nous », a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya

COOPÉRATION SANITAIRE

Une équipe médicale marocaine à Brazzaville

La délégation de l'Hôpital universitaire international Cheikh Zaid (Huiz) de Rabat, conduite par son directeur général, le Pr Rochde Sayah, est venue traduire dans les faits la Convention de partenariat signée le 30 avril dernier avec le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB).

Arrivée à Brazzaville le 9 juillet, la délégation médicale marocaine aura une série d'entretiens avec les autorités sanitaires congolaises, principalement celles du CHUB. La convention de partenariat signée entre les deux parties porte sur la formation, l'aide à l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment en matière de chirur-

gie cardiovasculaire et sur les évacuations sanitaires des malades du Congo à cet hôpital marocain.

La délégation est venue aussi préparer l'arrivée, en octobre, d'une mission médicale des chirurgiens de l'HUIZ qui devra réaliser, en collaboration avec des spécialistes congolais, des opérations de chirurgie cardiaque sur des patients souffrant des pathologies cardiovasculaires examinés et suivis au CHUB. La perspective étant d'implanter, à terme, la pratique urgente de la chirurgie cardiaque au CHUB.

Ce séjour à Brazzaville qui s'achève le 12 juillet fait suite à la mission du CHUB que son directeur général, Jérémie Mouyokani, a conduite en avril dernier, au Maroc, dans le

cadre du renforcement de la coopération dans le domaine de la santé entre les deux pays.

Le Congo et le Maroc sont, en effet, liés par un accord général de coopération couvrant différents domaines, notamment celui de la santé, signé lors de la première visite à Brazzaville du roi Mohammed VI. L'HUIZ est un établissement pluridisciplinaire offrant une diversité de soins et des prestations médicales dans les domaines de la cancérologie, des pathologies cardiaques et vasculaires, de la traumatologie, de la mère et de l'enfant, etc. Il dispose d'un plateau technique moderne permettant de réaliser des examens médicaux de haut niveau de spécialité.

Guillaume Ondzé

BÉNIN

La justice recherche activement l'ancien maire de Cotonou

Le procureur de la République près le Tribunal de première instance de première classe de Cotonou vient de délivrer deux mandats d'arrêt internationaux contre Léhady Vinangnon Soglo, dans le cadre d'une enquête sur sa gestion financière durant son mandat à la tête de la capitale économique du pays, a appris, le 10 juillet, Xinhua de source judiciaire.

Suspendu le 28 juillet 2017 de ses fonctions par un arrêté du ministre de la Décentralisation et de la gouvernance locale pour de lourdes fautes administratives, notamment la vente abusive de biens domaniaux et la violation de règles de déontologie administrative, Léhady Vinangnon

Soglo a également été poursuivi pour ses décisions d'incinération de valeurs inactives non placées et des souches de tickets des exercices 2013 et 2014, mais aussi pour la dissipation de pièces dont la valeur au plan de la comptabilité publique était élevée.

Agé de 58 ans, Léhady Vinangnon Soglo a été élu maire de la ville de Cotonou le 30 juillet 2015 après avoir été premier adjoint au maire entre 2002 et 2015, au moment où son père, Nicéphore Soglo, ancien président de la République du Bénin, dirigeait l'hôtel de ville de Cotonou.

Xinhua

FAUX MÉDICAMENTS

Fermeture des dépôts pharmaceutiques illégaux à Brazzaville

Les vendeurs des produits contrefaits des différents marchés de la ville capitale ont été surpris, le 9 juillet, dans les premières heures de la matinée, par l'opération menée par les services de la sécurité publique, en collaboration avec le ministère de la Santé publique.

L'opération s'inscrit dans le cadre des actions de lutte contre la vente illicite des médicaments de la rue, menées depuis des années par le ministère de la Santé et de la population, en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens du Congo et le Syndicat national des pharmaciens du Congo. Quelques vendeurs interrogés dans plusieurs sites où s'exerce l'activité ont indiqué que cette fois-ci, ils ont été surpris par l'opération dès 4 h du matin pour les uns et 5 h pour les autres. Les tables vides, les commerçants ont été plongés dans un grand désarroi.

Selon eux, aucun commerçant n'a eu la possibilité de sauver ses produits. Les services de la sécurité publique chargés de mener cette opération de destruction avaient déjà quadrillé les lieux. « Au moment où je vous parle, je ne sais quoi faire, parce que ma marchandise a une valeur de deux millions de FCFA. Je suis locataire, marié et père de deux enfants. Que deviendrais-je après tout ceci ? Je vois que l'Etat me renvoie chez mes parents avec cette charge ou dans la rue pour faire le banditisme », a indiqué l'un d'eux.

Une autre a ajouté: « Nous étions surpris hier par le mouvement des policiers autour de 4 h du matin. Nous avons tout perdu car la police passait dans chaque dépôt où elle a ramassé tous nos médicaments. La majorité d'entre nous ne dépend que de cette activité. Certains ont perdu la marchandise de six millions, d'autres de neuf millions de francs CFA ». Ils ont, en outre, expliqué qu'après cette opération, certains d'entre eux se sont retrouvés à l'hôpital suite à des crises puisqu'ils ne vivaient que de ce commerce qui leur permettait de prendre en charge leur famille. « Nous ne vendons pas de faux médicaments, je suis prêt à me justifier partout parce que ce ne sont pas que des produits indiens ou nigériens mais aussi des produits français qui sont vendus dans les pharmacies. Parmi les vendeurs de ces médicaments, d'autres ont fait des études en pharmacie et en médecine », a déclaré un commerçant.

Pour les usagers de ces produits illicites vendus à ciel ouvert, l'opération menée n'inquiète pas seulement les vendeurs. Elle a des conséquences néfastes sur la vie de la population qui s'en procurait à bas prix. Elle constitue également un manque à gagner pour certaines administrations, notamment la mairie, les Impôts et les services de commerce. Ils ont estimé que ces administrations seront pénalisées dans la collecte des recettes publiques. Du côté du ministère de la Santé et de la population, aucune autorité compétente n'a voulu donner des éclaircissements sur l'évolution de cette opération de police menée discrètement.

Lydie Gisèle Oko et Rude Ngoma (stagiaire)



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

PATRIMOINE NATIONAL

La France s'implique dans la numérisation des archives du Congo

Sur invitation du ministre de la Culture et des arts, la directrice générale du patrimoine des archives de France au ministère de la Culture, Odile Welfel, séjourne à Brazzaville.

La délégation conduite par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a eu une séance de travail, le 10 juillet, avec le ministre congolais de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo. L'objet de cette mission, a indiqué l'ambassadeur de France au Congo, « c'est d'essayer de voir ce que l'on peut faire en terme de sauvetage, conservation, consultation, présentation, mise en valeur des archives du Congo. Les archives du Congo sont des archives de l'Afrique équatoriale française (AEF), donc c'est un passé qui est important et essentiel pour ce pays et pour d'autres Africains aussi. Il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui, nous sommes dans le monde de la numérisation, donc circulation des traces, des images, des textes qui peuvent être ainsi consultables par un plus grand nombre d'internautes, de chercheurs, d'historiens. Ainsi, on peut écrire une nouvelle page de l'histoire de nos relations. De même que cela a été fait en Afrique de l'ouest, on doit le faire aujourd'hui ici au Congo, à Brazzaville ».

S'agissant du bâtiment du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) écroulé, Bertrand Cochery pense que l'importance c'est d'abord de sauver le contenu, c'est-à-dire les archives et la réhabilitation du mur viendra après. « C'est la raison pour laquelle parmi les différents contacts que j'avais pris à la suite de la visite du Cfrad,

pour moi, la chose la plus importante c'était qu'il puisse y avoir une mission des archives françaises pour sauver ce qui est du tout précieux. Les murs, on verra dans un deuxième temps. Le plus essentiel, c'est d'abord la conservation des archives pour qu'il n'y ait pas d'endommagement des papiers qui sont malheureusement fragiles, parce que les papiers ne vieillissent pas toujours bien », a-t-il précisé.

La numérisation et les nouvelles technologies, un atout pour les jeunes générations

La directrice générale du patrimoine des archives de France au ministère de la Culture, Odile Welfel, a déclaré à l'issue de la réunion qu'elle est venue sur invitation du ministère de la Culture et des arts du Congo, pour étudier et faire un état des lieux sur cette question des archives historiques qui sont à la fois sur la forme papier le trésor national du pays. Au-delà de la simple question des archives de l'AEF, l'ensemble des archives papiers, c'est quelque chose qui permet à la nation de connaître son histoire, a-t-elle indiqué. Elle a ajouté que la numérisation et les nouvelles technologies sont un atout pour les jeunes générations qui, aujourd'hui, n'ont plus trop envie de passer trop du temps sur les livres, sur les journaux qu'ils déplient, ayant envie de tout avoir sur leur téléphone.

« Ce que nous portons comme projet, c'est un renouvellement de cette tradition archivistique



La séance de travail entre la délégation française et le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo (Photo Adiac)

de la conservation du mémoire avec un support adapté au bout d'une population de tous les âges depuis les enfants de l'école jusqu'aux étudiants qui seront peut-être des futurs historiens, des futurs hommes politiques qui ont besoin de connaître leur histoire. Cette numérisation permettra cette valorisation et cette construction d'un nouveau chemin vers un patrimoine conservé et communiqué », a-t-elle souligné.

Quant aux archives papiers, Odile Welfel a fait savoir que les visites des sites qu'elle a effectuées, le 9 juillet, ont montré une action du ministère de la Culture. Un bâtiment va être mis à la disposition du directeur des archives nationales pour transférer très rapidement ces archives historiques papiers dans ce bâtiment provisoire, qui est en très bon état et qui permettra aux équipes de travailler tranquillement sur cette numérisation

et ce reclassement. Les travaux ont déjà été engagés, un bâtiment a été déjà rénové, les conditions sont mises en œuvre pour que ces archives soient conservées.

Enfin, elle a annoncé la tenue, à la fin du mois de novembre, au Cameroun, de la conférence nationale des archives. Cette conférence a lieu tous les ans mais c'est pour la première fois qu'elle va se tenir sur le continent africain. Elle compte bien que les archives nationales du Congo pourront être présentes à cette conférence et montrer déjà un début de travail. Notons que Laurent Bidet, responsable commercial valorisation patrimoniale, assisté de Panagiotis Poulot, directeur pays AGS, présents à cette séance de travail, ont affirmé qu'ils viennent appuyer l'expertise des archives de France appelées par l'Etat du Congo pour la sauvegarde et la valorisation de ces archives.

« Nous avons une expertise

dans la numérisation, puisque c'est un métier qui demande de normes de qualité à des fins de projection de ces documents qui aujourd'hui sont sous formes papiers mais qui demain, seront sous forme numérique pour s'adresser au plus grand nombre. Notre expertise déjà reconnue en France, en Europe et à l'international au travers de la maison mère que nous avons intégrée récemment qui s'appelle AGS bien connue sur la plate-forme africaine... », ont-ils déclaré.

En effet, le premier travail qu'ils auront à faire, c'est de donner les conseils en matière de normalisation et de normes de qualité pour la prise de vue de ces documents, puisque l'objectif c'est de les montrer sur internet. Car une grande partie de la réussite du projet dépend de la qualité des images restituées à la fin. C'est là où interviendra leur savoir-faire.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, journaliste rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachelle Biayenda, informent la famille Mpandzou, amis et connaissances du décès de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, survenu le lundi 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana, Talangai (Texaco-Tsiémé), sur l'avenue de l'Intendance, au marché Bamako.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Programme des obsèques de M. Lebali Émile Roland, contrôleur d'État à la retraite et ancien sous-préfet de Ngabé

- Mercredi 11 juillet 2018 : arrivée du corps de Pointe-Noire par vol (16 heures).
- Jeudi 12 juillet 2018 : recueillement au domicile sis au 42. rue Ngoulayo (Lycée Thomas Sankara).
- Départ pour Djambala (lieu d'inhumation).
- Vendredi 13 juillet 2018 : inhumation à Djambala (Plateaux).
- Fin du programme officiel.





**PLAN ÉPARGNE
LOGEMENT**

www.bch.cg

*Formule
"clé en main"
Taux à 3,5%
seulement**

**offre soumise à conditions*



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

Régime catégorie	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 88



bch@bch.cg

SPECTACLE

Caprice Dicon dans « Vive les vacances »

Pour permettre aux Ponténégrins de passer de bons moments de vacances, l'artiste musicien va se produire exceptionnellement le 20 juillet chez Cadie, dans le quatrième arrondissement, Loandjili.

L'école a pris fin et la nouvelle saison culturelle va très bientôt démarrer avec à la carte de nombreux événements. Caprice Dicon, artiste multidimensionnel, est donc le premier

moment de bonheur, tout simplement inmanquable. Caprice Dicon, que les fans ont surnommé artiste sans pareil, va livrer un concert d'exception dans la ville océane, une manière pour lui de permettre à tous les Ponténégrins de passer de bons moments de vacances, sans complexes et à la bonne franquette.

Réputé pour ses concerts impressionnants et imprévisibles, Caprice Dicon va, au cours de ce spectacle, proposer

accueille ce concert va devenir la scène d'une soirée festive où l'artiste et son groupe vont se faire le luxe d'offrir aux spectateurs une véritable explosion musicale. Ces derniers vont se donner à fond comme si leur vie en dépendait. Tel un vrai quidam attachant, Caprice Dicon est un artiste sensible qui s'inspire dans la société. Ses textes à la fois séduisants et éducatifs ont fait de lui l'un des plus grands musiciens du pays. Il a été lauréat Tam -Tam d'or en



musicien à ouvrir le bal des concerts avec un spectacle taillé à la mesure des grandes vacances. Dénommé « Vive les vacances », ce concert est un

à ses mélomanes un mix pulsionnel hypercalorique prêt à transformer n'importe quel lieu en une véritable chaudière. En effet, l'espace chez Cadie qui

2009 et prix Tchikounda en 2011 dans la catégorie de meilleur chant et de meilleur clip.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les leaders améliorent leur compteur

Patronage messieurs et l'AS Cheminots dames se sont respectivement imposés, le 8 juillet, au stade Enrico-Mattei, face à Munisport 26-19 et Atlantic 31-29, en match comptant pour l'avant dernière journée de la compétition.

Le championnat départemental de handball de la Ligue de Pointe-Noire s'achève le week-end prochain dans toutes les catégories. Le 8 juillet, en match comptant

avant dernier et dernier du championnat féminin, ont fait jeu égal de vingt-six buts partout.

Chez les messieurs cependant, Patronage a été sans pitié face à Munisport qu'il a battu 19-26. Malgré cette défaite, Munisport reste deuxième du championnat. Le second match de la catégorie a été remporté par l'AS Cheminots face à CTAHB, 36-21.

Le classement provisoire à l'issue de cette journée se présente ainsi qu'il suit:



Une séquence d'un match de handball/Adiac

pour l'avant dernière journée de la compétition qualificative au championnat national, les meilleures équipes ont amélioré leur compteur. En version féminine, déjà assurée de son sacre et de sa qualification pour le championnat national, l'AS Cheminots dames a pris le dessus, 31-29 face à Atlantic, tandis que Tié-Tié sport et Banco -sport, respectivement

Version masculine: 1^{er} Patronage, 2^e Munisport, 3^e AS Cheminots, 4^e ASOC et 5^e CTAHB.

Version féminine : 1^{er} AS Cheminots, 2^e Patronage, 3^e Banco, 4^e Atlantic et 5^e Tié-Tié.

Notons que la cérémonie de clôture du championnat départemental de handball édition 2018 est prévue pour le 15 juillet au stade Enrico-Mattei.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

AC Léopards et Cara disputent ce jeudi le premier ticket des demi-finales

Après le résultat piège de zéro but concédé à Brazzaville, le club de Dolisie et son adversaire de Brazzaville vont se départager ce 12 juillet à Madingou, lors du match avancé des quarts de finale retour de la compétition.

Il y a eu ni vainqueur ni vainqueur à l'issue du match aller des quarts de finale de la Coupe du Congo qui a opposé, le 8 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à l'AC Léopards. Ce résultat acquis par l'AC Léopards à Brazzaville après sa lourde défaite 0-6 face aux Diables noirs, lui laisse peu à peu la place à la confiance et l'optimisme. Cyril Donga, qui a signé son retour sur le banc de touche de l'AC Léopards, a su remotiver ses poulains face au défi qui se présentait à eux. La copie revue du match contre les Diables noirs a fait de sorte que le Cara passe complètement à côté de son match. « Le match n'était pas facile. C'est un match qui était beaucoup plus tactique, physique également. J'ai apprécié parce que j'ai senti qu'il y a eu un grand changement



à l'AC Léopards par rapport à l'équipe que j'avais observée contre les Diables noirs », a reconnu Roger Elie Ossiété. Le coach de Cara a promis de changer la stratégie en vue d'assurer la qualification à Madingou. « Ce n'est pas décourageant ce résultat. Bien au contraire. Nous avons reçu et à défaut de gagner, nous avons négocié un nul. C'est

maintenant le tour de l'AC Léopards de nous recevoir. En ce moment, je suis sûr et certain qu'ils vont avoir peur d'encaisser », a-t-il ajouté. Cyril Donga a salué la prestation de son équipe, assurant avoir la formule pour écarter les Aiglons de la compétition, le jeudi à Madingou. « On a effectué le déplacement de Brazzaville avec une volonté

manifeste de faire un résultat positif ici. Vous savez qu'au lendemain d'une sale image que l'équipe a présentée ici à Brazzaville, il fallait que nous puissions remettre un peu les pendules à l'heure et ramener un peu de l'ordre dans la maison. On savait que ce serait un match serré, difficile. Tactiquement, les deux équipes ont su répondre

aux stratégies mises en place mais n'avions décelé un certain nombre de failles. On a tiré les enseignements et on attend Cara de pied ferme jeudi à Madingou et je sais que ce serait une autre paire de manche. Et nous mettrons toutes les conditions en marche afin d'arracher la qualification »

Les autres matches des quarts de finale retour se joueront les 14 et 15 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat. Le samedi, l'Interclub recevra l'AS Otoho. Au match aller disputé à Owando, l'AS Otoho l'avait emporté sur le score de 3-1. Le but encaissé peut être précieux pour l'équipe d'Interclub condamnée à l'emporter sur un score de 2-0 pour priver Otoho d'une demi-finale. La tâche paraît moins compliquée pour l'Etoile du Congo, le 15 juillet, face à La Mancha. Les Stelliens avaient courbé l'échine à Pointe-Noire 1-2. Et une courte victoire d'un but à zéro, par exemple, leur fera du bien. Le dernier billet des demi-finales sera disputé entre les Diables noirs et l'AS Cheminots. Les deux équipes avaient fait jeu égal 0-0.

James Golden Eloué

CULTURE DE L'UNITÉ

Un tournoi dénommé Challenge Joseph-Mbys-Assolant organisé à Dolisie

La compétition a eu lieu le 1^{er} juillet, au Cercle culturel, à l'initiative de la Voix du Niari.



Les équipes Tsila et Nimi Tsati ont respectivement occupé la première place et la deuxième. Les 3^e et 4^e clubs ont été également récompensés, tout comme la meilleure paire de joueurs composée de Patrice Mboundou Moussavou et Ulrich Maringui Moundzeo.

En dehors du diplôme d'honneur qui leur a été décerné pour leur implication à la vulgarisation des valeurs de paix, d'unité et de partage, les sages du Niari ont aussi reçu les prix spéciaux. Le président de la Voix du Niari, Stanislas Mbys, a saisi l'occasion pour exhorter les jeunes à la culture de l'unité, d'échange et de partage en insistant sur le fait que le pays passe avant tout. Il a, par ailleurs, fait un don de matériel technique du tchoc.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE BOXE

La Ligue de Brazzaville gagne le pari de l'organisation

Les nouveaux dirigeants de la discipline au niveau de la vie capitale ont posé les jalons de sa renaissance, en lançant depuis le 9 juillet les compétitions au gymnase Henri-Elendé.

L'actuel président de la Ligue, Elias Mfoudi, avait, lors de son élection, fait de la relance des compétitions l'une de ses priorités. Après avoir organisé des séminaires et galas tests, la Ligue a décidé de passer aux choses sérieuses en donnant cette fois-ci la possibilité aux compétiteurs d'exprimer leur talent. Il s'agit de leur permettre de gagner des places au sein des sélections de Brazzaville, dans les différentes catégories de poids.

« Nous demandons aux boxeurs de beaucoup plus travailler, parce qu'à l'issue de ce championnat départemental, nous aurons l'ossature de l'équipe départementale prête à répondre à une quelconque invitation », a souligné Elias Mfoudi, très satisfait de la mobilisation qu'il a eue autour de cette compétition de relance.

« Ce championnat départemental édition 2018, nous l'avons lancé sous le signe de la renaissance. Depuis un certain temps,



Un combat de mi-moyen/Adiac

la boxe au niveau de notre département n'existe plus. Depuis que nous avons pris le commandement, nous sommes en train de faire revivre la boxe comme auparavant. Il y a eu des galas qui ont précédé et aujourd'hui, c'est notre activité phare », a indiqué le président de la Ligue. Vingt-quatre clubs affiliés à la fois à la fédération et à la Ligue disputent, jusqu'au 13 juillet, les neuf titres départementaux mis en jeu. Seule la catégorie des super lourds ne connaîtra pas son champion

car il n'y a aucun boxeur inscrit. Lors des quatre premiers combats des mi-moyens, Arafat Mayangou d'Ecodec a battu Akakpo Sassou de Kassombo par forfait. Mouigaine Ondongo de Maxi s'est imposé aux points devant Grâce Ata de la DGSP.

Le boxeur de Punch Talas, Régis Oko, a pris le meilleur aux points devant Berca Ngouala de Mega. Eldin Mavinga du club Moto a dominé aux points Ondongo Lemamy d'Enyg.

James Golden Eloué